

# VÉTROZ

## SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

AVRIL 2014



© Studio Bonnardot

## Editorial

Voilà déjà achevé le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2014 et nous avons pu profiter d'un temps particulièrement clément afin d'avancer avec les divers chantiers en cours ou prévus pour cette année.

Nous sommes actuellement occupés au bouclement des comptes de l'année 2013 et nous vous en donnerons un large aperçu lors de l'édition de la fin juin.

Durant ces 3 mois écoulés, les travaux concernant le complexe des Plantys se sont poursuivis et j'espère que cette fois tous les délais seront tenus afin que pour la rentrée scolaire du mois d'août l'ensemble du bâtiment soit opérationnel.

Vous aurez également constaté que la construction des 2 bâtiments pour les structures de la petite enfance avançaient selon le planning prévu et devraient nous permettre d'envisager le déplacement pour la rentrée 2015 sauf imprévus.

Les aménagements pour le réseau d'eau potable du consortium de Motelon se poursuivent et l'aboutissement des négociations avec Lizerne & Morge SA pour la question du turbinage vont nous permettre de finaliser ce projet pour le début de l'année 2015, offrant ainsi à la Municipalité en plus d'un réseau entièrement adaptés aux normes actuelles, une nouvelle source d'énergie renouvelable après les différents projets photovoltaïques mis en place ou à réaliser.

Nous avons également pu effectuer jusqu'à fin mars les premiers travaux pour la correction de la Lizerne. La 2<sup>ème</sup> étape commencera en fin d'année lorsque les conditions hydrauliques seront à nouveau favorables et se poursuivront encore sur les années 2015 et 2016.

Je vous informe également que le Conseil d'Etat a préavisé favorablement nos demandes de subventionnement pour l'agrandissement du Foyer Haut-de-Cry et pour la sauvegarde du vignoble en terrasse. Nous attendons maintenant les confirmations de ces décisions par le Grand Conseil d'ici au mois de juin vraisemblablement et ensuite nous pourrions aller de l'avant avec ces 2 projets.

Les restructurations au sein de l'administration se poursuivent et vous aurez l'occasion de faire connaissance avec Madame Muriel Reduce qui a débuté son ac-

tivité d'assistante de direction. Prochainement de nouveaux visages apparaîtront aussi au sein du service technique et des travaux publics.

Je profite également de cet éditorial pour vous annoncer que la 2<sup>ème</sup> étape de correction de la Route Cantonale devrait débuter vers la mi-mai. Je vous remercie d'ores et déjà de votre compréhension pour les désagréments qui seront engendrés par ces travaux. Je pense cependant qu'au vu des bienfaits constatés sur le premier tronçon réalisé, ces inconvénients passagers seront vite oubliés par rapport à l'amélioration de la qualité de vie qui va en résulter. Les autres investissements prévus pour cette année vont se mettre en place d'ici à l'été et je vous en reparlerai en détail lors du prochain bulletin d'information.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon printemps et me réjouis de vous rencontrer lors des prochaines fêtes ou manifestations villageoises.

*Stéphane Germanier*  
Président

## DANS CE NUMÉRO

Helios Basket.....	2
Centenaire M. Von Wartburg Johann.....	2
Animatrice socioculturelle.....	3
Déléguée à l'intégration.....	3
Les journées du soleil.....	4
Revitalisation de la plaine de Vétroz.....	5
Ecoles: erratum.....	6
Vignoble en terrasses.....	6
Personnel communal.....	7
Décisions du Conseil Municipal 1 <sup>er</sup> semestre 2014.....	7
UAPE.....	8
Statistique annuelle des dossiers de mise à l'enquête.....	9
Statistiques des déchets 2013.....	10
AlpnetSystem.....	11



© Corrado Zoppi

## HELIOS BASKET Prix d'encouragement de la Fondation Fontannaz-Délèze

Le prix d'encouragement de la Fondation Fontannaz-Délèze à Vétroz est remis pour l'année 2013 à Hélios-Basket, son mouvement jeunesse et son équipe de ligue nationale A féminine pour les brillants résultats obtenus.

## CENTENAIRE DE M. JOHANN VON WARTBURG

A l'issue de ce premier trimestre 2014, la population vétrozaine a le privilège de compter parmi elle un nouveau centenaire.

En effet, M. Johann von Wartburg a passé le cap du siècle le 15 mars dernier, ceci en présence d'une délégation de la Municipalité, représentée par son Président Stéphane Germanier ainsi que l'un de ses Conseillers communaux, M. Olivier Cottagnoud, mais également des autorités cantonales, soit le Conseiller d'Etat Oskar Freysinger et l'huissier Jean-Charles Thiessoz, tous venus célébrer cet événement.

Né à Lucerne en 1914, M. Johann von Wartburg est arrivé dans notre canton à l'âge de 25 ans pour des raisons professionnelles. Il ne quittera son premier emploi valaisan que 40 ans plus tard, à l'heure de la retraite. Installé durant de nombreuses années à Vétroz, il vit depuis 2012 au foyer Haut de Cry avec sa femme Berthy, avec qui il a fêté 70 ans de mariage l'année dernière.



© Le Nouvelliste



# ANIMATRICE SOCIO-CULTURELLE

## Au service de la jeunesse

### Qui suis-je ?

Je m'appelle Pénélope Bussien, j'ai 20 ans, et je suis étudiante à l'Haute Ecole de Travail Social de Sierre, orientation animation socioculturelle. J'ai été engagée en février 2014 par la commune de Vétroz comme Animatrice Socioculturelle (ASC) en formation.

J'ai travaillé dans des institutions variées : une garderie, une colonie de vacances, un home pour personne âgée et en centre de loisirs. J'ai travaillé avec toutes les populations, des enfants en bas âge jusqu'aux personnes âgées, c'est-à-dire l'ensemble des populations à qui profite l'animation socioculturelle.

### Qu'est-ce que c'est que l'animation socioculturelle ?

Dans un premier temps, ma tâche de professionnelle est d'établir une photographie du tissu social d'une collectivité. Cela s'établit lors d'observations, de rencontres et des analyses sur le terrain. Dans un second temps, l'animation socioculturelle valorise les ressources, les compétences de la collectivité pour permettre aux personnes de développer et/ou maintenir une ambiance de vie agréable et plaisante, qui ravisse l'ensemble de la population. Les fonctions de l'animation socioculturelle sont variées et denses, elles favorisent, le développement personnel et collectif, la promotion de la citoyenneté, la promotion culturelle, la militance, la conscientisation, l'intégration, et la médiation.

### En quoi consiste mon travail sur la commune de Vétroz ?

Mon travail sera ciblé sur les besoins et les intérêts de la jeu-



nesse vétrozaine. Mon travail consiste à repérer les besoins de la jeunesse et à partir de ce constat à accompagner les jeunes dans la réalisation d'un projet, d'une activité valorisante et qui leur permettent de s'épanouir. Je suis également présente afin de collaborer avec les différentes institutions et sociétés locales, regroupant l'ensemble de la population de la commune de Vétroz.

### Pourquoi fais-je ce travail ?

J'aime partager mon temps et mon énergie afin que des projets, des activités puissent voir le jour. J'apprécie lorsque des personnes se retrouvent, et partagent des moments conviviaux, où chacun se sent bien. C'est aussi un travail qui me force à toujours me remettre en question, et à toujours

développer des nouvelles ressources.

### Où pouvez-vous me trouver ?

Mon travail avec la population de Vétroz se fait principalement en « hors-mur ». C'est à dire dans les espaces publics de la commune. J'ai un bureau dans l'ancienne bibliothèque de Vétroz, au-dessus de la salle paroissiale. N'hésitez pas à me contacter, je suis quelqu'un de très sympathique, et je me réjouis de travailler avec l'ensemble de la communauté Vétrozaine.

### Contact :

Pénélope Bussien, Ancienne Bibliothèque,  
Route de l'Abbaye 31, 1963 Vétroz  
078 715 06 25, [penelope.bussien@vetroz.ch](mailto:penelope.bussien@vetroz.ch)

## DÉLÉGUÉE À L'INTÉGRATION

La commune de Vétroz vient d'engager **Mlle Cynthia Balet** au poste de déléguée à l'intégration. Elle gère des projets financés en grande partie par le Programme d'Intégration Cantonal. La langue étant le premier facteur d'intégration, les Communes de Vétroz et Conthey se sont unies afin de proposer des cours de langue aux nouveaux arrivants. Ces cours, organisés par Mlle Balet, ont débuté début avril et seront suivis par près de 60 participants, coachés par 8 bénévoles.

Cynthia Balet, qui termine son bachelor HES en animation socioculturelle, a 24 ans. Engagée à 20%, elle a pour mission d'organiser des cours de français, mais également de favoriser l'accueil des personnes étrangères ainsi que leur intégration sociale dans la Commune. Nous lui souhaitons la bienvenue à Vétroz et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur son énergie et son enthousiasme.

*Pour la commission sociale  
Olivier Cottagnoud, Président*



## LES JOURNÉES DU SOLEIL

---

La commission « Energie et Environnement » de la commune organise le samedi 10 mai 2014 la « Journée du Soleil ». Ces journées permettent au grand public de découvrir les avantages liés à l'énergie solaire et de renforcer ses connaissances dans ce domaine.

La population vétrozaine aura l'occasion de découvrir la nouvelle installation photovoltaïque du centre scolaire des Plantys et de visiter une habitation équipée de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques et de s'entretenir avec ses propriétaires.

### PROGRAMME DES VISITES

9h30 : rendez-vous au parking à l'Ouest de la maison de commune, et découverte d'une maison solaire.

11h : visite de l'installation photovoltaïque des Plantys et apéritif offert par l'entreprise Sionic.

Cette journée vous permettra d'en savoir plus sur les possibilités offertes par l'énergie solaire, sur les aspects techniques de telles installations, ainsi que les aides financières cantonales et communales.

*Pour le dicastère « Energie »  
Olivier Cottagnoud, Président*







## REVITALISATION DE LA PLAINE DE VÉTROZ

L'œuvre de revitalisation des cours d'eau de la commune, commencée il y a plus de 25 ans sur le haut du Canal du Milieu, s'est poursuivie les 17 et 18 mars par la plantation de 380 arbres, de 18 essences différentes, le long de la partie sud de ce même Canal du Milieu. Cette action a permis à chaque élève de 3-4-5-6<sup>ème</sup> primaire de planter « son » arbre, équipé d'une étiquette avec son nom et le nom de l'essence de l'arbre. Charge à l'élève de choyer « son » arbre durant les années qui suivent et de le voir grandir.

Le but de l'action a trois volets, premièrement de créer des liaisons biologiques entre le Rhône et le coteau, deuxièmement de sensibiliser les jeunes à la nature, et finalement de donner une touche plus conviviale à la plaine de Vétroz, donnant l'envie à ses habitants d'aller se balader, à pied, le long des canaux. D'autres projets alliant nature et promenades sont à l'étude.

La municipalité tient à remercier tout particulièrement les bénévoles chasseurs répondant toujours présents lorsqu'il s'agit de redonner de la place à la nature. Pour ma part, je remercie également le garde-forestier Alain Thiessoz et son équipe ainsi que le directeur des écoles, Thierry Evéqoz, pour leur collaboration. Sans oublier l'équipe des travaux publics, dont la tâche d'entretien des canaux est rendue un peu plus difficile. Mais le résultat en vaut la peine.

*Pour le dicastère « Environnement »  
Olivier Cottagnoud, Président*



**Les élèves écoutant les instructions de M. Thiessoz, garde-forestier.**

## ÉCOLES

### Plan de scolarité 2014-2015, Erratum

Lors de la transmission du plan de scolarité 2014/2015, il a été omis un jour férié :

Lundi 8 décembre 2014: Immaculée Conception

Une erreur c'est également glissée dans la date de fin des cours 2015 qui aura lieu le 19 juin, qui n'est pas un mercredi mais un vendredi.

Veillez nous en excuser  
Vous trouverez ci-dessous une version corrigée et complète du planning.



© Studio Bonnardot

Début des cours : lundi 18 août 2014 le matin  
Fin des cours : vendredi 19 juin 2015 le soir  
Jours effectifs de classe : 167  
Congés hebdomadaires : samedi toute la journée  
primaires : mercredi après-midi  
enfantines : mercredi toute la journée

#### Automne

début des congés : mercredi 22 octobre 2014 midi  
reprise des cours : lundi 3 novembre 2014 le matin  
Immaculée conception : lundi 8 décembre 2014

#### Noël

début des congés : vendredi 19 décembre 2014 le soir  
reprise des cours : lundi 5 janvier 2015 le matin

#### Carnaval

début des congés : vendredi 13 février 2015 le soir  
reprise des cours : lundi 23 février 2015 le matin

#### Saint-Joseph

Jeudi 19 mars 2015

#### Pâques

début des congés : jeudi 2 avril 2015 le soir  
reprise des cours : lundi 13 avril 2015 le matin

#### Ascension

début des congés : mercredi 13 mai 2015 à midi  
reprise des cours : lundi 18 mai 2015 le matin

#### Pentecôte

lundi 25 mai 2015

#### Fête Dieu

Jeudi 4 juin 2015

## EXCELLENTE NOUVELLE POUR LE VIGNOBLE DE VÉTROZ Le Conseil d'Etat soutient le vignoble en terrasses

En séance du 26 mars 2014, le Conseil d'Etat a approuvé l'avant-projet et le crédit-cadre de 5,5 millions de francs pour le maintien du vignoble en terrasses de Vétroz. Le message sera soumis au Grand Conseil en juin 2014. Les travaux de réfection de murs en pierres sèches pourront certainement débiter au printemps 2015 pour une durée de 10 ans.

Le périmètre du vignoble en coteau s'étend sur une surface de 109,6 ha. En plus de la conservation du paysage en terrasses (7 % du total de 51 km de murs en pierres sèches pourront faire l'objet de travaux de réfection), le réseau d'irrigation existant sera assaini sur 20 km. Enfin 1,7 km de chemins viticoles seront rénovés ou améliorés par la même occasion.



© Studio Bonnardot

Des projets semblables sont en réalisation actuellement dans les communes de Visperterminen, Bovernier et Fully. D'autres projets sont en préparation dans les communes de Martigny – Martigny-Combe, Sion et Rarogne.

En résumé, une excellente nouvelle pour le vignoble vétrozain.

*Pour la commission agricole  
André Fontannaz, Président*



# PERSONNEL COMMUNAL

## Nomination d'une assistante de direction

Suite à la mise au concours du poste, le Conseil municipal a désigné **Mme Muriel Reduce** en qualité d'assistante de direction, fonction nouvellement créée au sein de l'administration communale.

Originaire de Mont-Noble et née en 1979, Mme Reduce est titulaire d'une licence ès lettres délivrée par l'université de Lausanne.

La formation ainsi que l'expérience qu'elle

a acquise au sein de grands groupes seront à n'en point douter un apport précieux pour la Municipalité en termes de communication et de suivi des dossiers.

Nous remercions d'ores et déjà la population vétrozaine de l'accueil favorable qu'elle ne manquera pas de réserver à Mme Reduce, laquelle a débuté son activité en date du 3 mars dernier.



## DECISIONS DU CM 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2014

### Personnel communal

- Décide l'engagement de Mme Pénélope Bussien en qualité d'animatrice socioculturelle (contrat à durée déterminée).
- Décide l'engagement de Mme Cynthia Balet en qualité de déléguée à l'intégration (contrat à durée déterminée).
- Décide la mise au concours d'un poste de collaborateur aux travaux publics en vue de la retraite de M. Gérard Bourquin.
- Décide la mise au concours d'un poste de collaborateur (-trice) au sein du Service technique.

### Finances communales

- Prend connaissance et approuve les comptes 2013 ainsi que le budget 2014 de la Bourgeoisie de Vétroz et de Relais du Valais S.A.
- Planifie le bouclage des comptes 2013 de la Municipalité et se réunira le 4 avril en séance extraordinaire à ce sujet.

### Travaux publics

- Prend note de l'adjudication par le Canton des travaux de mesures anti-bruit de la route cantonale à l'entreprise Carruzzo & Cie SA.
- Adjuge le mandat concernant la rénovation du cimetière ainsi que de la réfection du Chemin des Roseaux au bureau d'ingénieur Idealp SA.
- Adjuge le mandat relatif à la correction de la Lizerne au bureau d'ingénieur Geoval SA pour la pose d'instruments destinés à l'enregistrement des vibrations liées au chantier.
- Prend note du ramassage des déchets spéciaux prévu le 5 mai 2014.
- Donne son accord de principe concernant la pose d'un système de détection et de lutte contre le gel sur le site de la station de pompage.
- Prend note de la brochure d'information éditée par la Confédération au sujet des travaux de l'autoroute A9 Sion et environs.
- Souhaite, en collaboration avec la commune de Conthey, la réalisation d'un giratoire sur la bretelle d'autoroute et a soumis une requête en ce sens à la Confédération.

### Constructions

- Délivre les autorisations de construire requises et traite les oppositions formées.

- Adjuge la construction des couverts à vélos du centre scolaire des Plantys à l'entreprise Prox Frères.
- Décide d'autoriser les portails en limite de propriété pour autant qu'ils soient électriques.
- Rend un préavis favorable à la demande d'approbation des plans pour une installation électrique émise par le Service de l'énergie et des forces hydrauliques.

### Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Prend connaissance que le nombre actuel de classes primaires sera en principe maintenu pour l'année scolaire 2014-2015. Une classe enfantine supplémentaire pourrait en revanche être ouverte.
- Entérine le projet de regroupement scolaire.
- Prend acte de la demande d'adaptation de l'éclairage public sis à la Route des Iles, suite au concept de regroupement.
- Avise que les vacances de Noël de la crèche seront calquées sur les vacances scolaires et décide de maintenir l'ouverture de l'Escale durant les vacances de Carnaval et d'automne, ceci dans la mesure où plus de 5 enfants seront inscrits.

### Demandes et divers

- Communique que la soirée annuelle marquant les promotions civiques aura lieu le 17 octobre 2014.
- Prend connaissance des purges des bassins du Liapay du 12 mai au 20 juin, de celle du bassin de détente de la digue du Godey du 23 juin au 31 juillet, et de la vidange de la digue du Godey du 29 septembre au 31 octobre.
- Approuve la reprise de la dette de la Fondation Haut de Cry liée à l'agrandissement du foyer ainsi que de la création d'un foyer de jour.
- Participe en délégation aux 90 ans de Mme Thérèse Germainier et aux 100 ans de M. Johann von Wartburg, et félicite Mme Oliva Rard pour ses 90 ans.
- Délivre les autorisations requises pour les festivités célébrant les 125 ans de la Fanfare Union.
- Communique que le 10ème anniversaire du jumelage avec la commune de Beaumont-Lès-Valence aura lieu au courant de l'automne 2014.



Maquette du projet de densification du centre du village.

## UAPE

### Construction d'une crèche, d'une UAPE et d'une nurserie

Le projet de « Densification du centre du village » est sur rail. Cette transformation du centre du village englobe quatre projets :

- Construction de nouvelles infrastructures pour les structures de la petite enfance, comprenant notamment une crèche, une UAPE et une nurserie. Ces bâtiments sont situés au Nord de l'ancienne école primaire (ancienne cours d'école).
- Réaménagement et création d'une nouvelle place de fête, pouvant accueillir extraordinairement une grande tente. Cet espace sera situé au Nord des nouvelles infrastructures de la petite enfance, et à l'Est de la place du Four (ancienne place de la Fête de l'Amigne).
- Construction d'une centrale de production de chaleur et de son réseau de distribution de chaleur (CAD : chauffage à distance), englobant à terme l'ensemble des bâtiments d'utilité publique du vieux village et alimentant également les habitations privées situées le long des conduites principales de distribution de chaleur. La centrale de production de chaleur sera placée dans la grange située entre la nouvelle place de fête prévue et l'actuelle Place du Four. Le réseau de chauffage à distance se déploiera jusqu'au bâtiment administratif communal.
- Correction et réaménagement du torrent Moulin-Fontaines, tronçon Nouveau dépotoir – Route cantonale. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la protection contre les crues.

Actuellement, seul le premier projet a débuté. Novembre 2013, les premiers coups de pioches à l'édification du bâtiment Sud (crèche, UAPE et nurserie) ont été donnés. Les travaux relatifs au second bâtiment prévus pour les structures de la petite enfance débutent ce printemps. Le terme de ces travaux est prévu pour l'automne 2015, aménagements extérieurs compris.

Courant 2014 la réalisation de la nouvelle place de fête devrait débuter. Sont également prévus des locaux dans le sous-sol de la place projetée.

La centrale de production de chaleur sera mise sur pied courant 2014. Le réseau de distribution de chaleur reliera d'abord les bâtiments des structures de la petite enfance et du CMS (ancienne école primaire). L'extension du réseau sera effectuée dès l'horizon 2016 (raccordement aux privés et des autres bâtiments d'utilité publique).

Concernant le réaménagement du torrent Moulin-Fontaines, les travaux seront échelonnés dans le temps, le projet définitif étant toujours à l'étude.

*Pour le Service technique  
Bernier Nicolas*



# STATISTIQUE ANNUELLE DES DOSSIERS DE MISE À L'ENQUÊTE

La population de Vétroz a cru de 60% durant les 20 dernières années, accueillant ainsi plus de 2'000 nouveaux habitants. Durant ce laps de temps, 650 villas et une centaine de petits locatifs (plus 3 appartements) ont été édifîés. Les nouveaux projets de constructions fleurissent à un rythme croissant. En effet, par rapport aux années 90, la décennie de l'an 2'000 a vu doubler le nombre de demandes de construction pour de nouveaux logements.

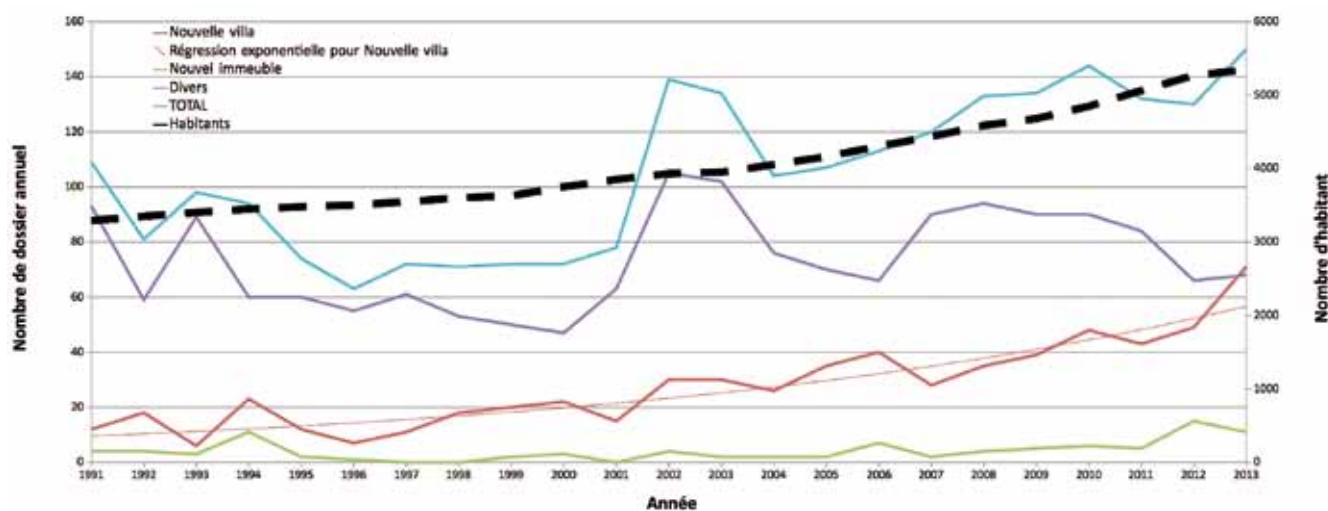
Au total, le Service technique a traité près de 2'500 demandes de mises à l'enquête en 20 ans.

*Pour le Service technique  
Nicolas Berner*



© Studio Bonnardot

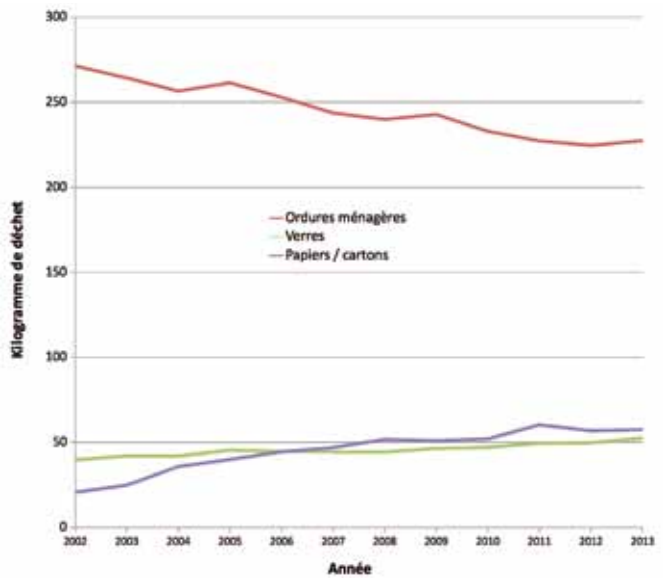
## Dossiers de mise à l'enquête



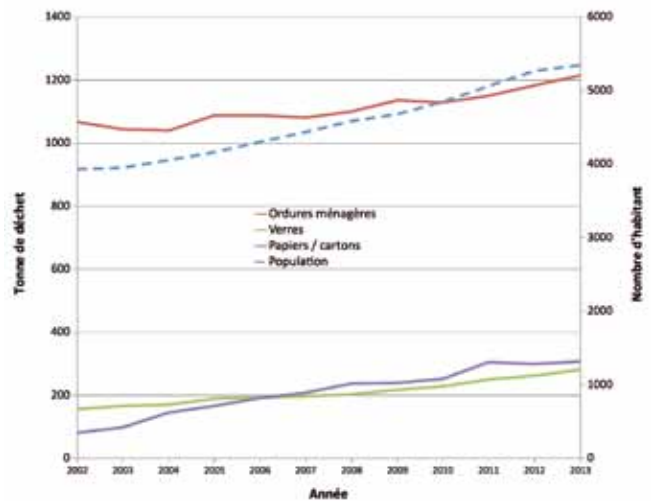
Divers : Guérite, terrasses, transformations, agrandissement, panneaux solaires, PAC, piscines, garages, couverts, etc.

# STATISTIQUES DES DÉCHETS 2013

Tonnage annuel par habitant



Tonnage annuel total



© Studio Bonnardot

© Studio Bonnardot

# ALPNETSYSTEM

## Système d'information territorial de la Municipalité de Vétroz

Le conseil communal a décidé de mettre à disposition du public le système d'information du territoire (SIT) sur internet.

Les mensurations officielles sont en phase d'achèvement pour la commune de Vétroz. Le cadastre est entièrement numérisé. Il est accessible à chacun sur le site internet de la commune de Vétroz.

L'utilisation de ces différentes données est très importante pour les services communaux, mais intéressent également d'autres utilisateurs (propriétaires, exploitants agricoles, gestionnaires d'agences ...). La diffusion de ces informations doit être organisée en veillant à respecter la protection des données et à assurer un suivi précis dans leur actualisation.

La commune de Vétroz a confié ce mandat à la société Aplnetsystem.

REMARQUE : Les données n'ont pas de validité juridique. Les données cadastrales ne seront validées qu'après leur reconnaissance par le Canton et leur introduction au Registre Foncier. Le plan de zones n'est que partiellement homologué.

The screenshot displays the AlpNetSystem web interface. On the left, there is a sidebar with search criteria (Parcelle, Plan, Adresse) and a search bar. Below this, there are options for map content (topographic, orthophoto) and measurement/planning tools. The main area shows a cadastral map with various colored parcels. A pop-up window titled 'Parcelle / Propriétaire(s)' is open over parcel 12066, displaying the following information:

Parcelle / Propriétaire(s)	
N° parcelle	1
N° lot	1
Nom Lieux	Village de Vétroz
Superficie (m²)	1191
Cadastré par	
1 / 1	Commune de Vétroz (PPE-90190-230-1000)
1 / 1	Commune de Vétroz (PPE-90190-370-1000)
1 / 1	Commune de Vétroz (PPE-90201-78-1000)
1 / 1	Paroisse Catholique Romaine (PPE-30200-298-1000)
Sol	
Catégorie	
Couverture du sol	
Date de classement	Inconnue (m)
MR public	800
MR	808
Règlement sur	422
Plan d'affectation des zones	
Nom du plan	Zone de constructions d'installations publiques

At the bottom of the map, the coordinates are given as 'Coordonnées 587905, 119653'. The sidebar also includes the logo of the 'Commune de Vétroz' and 'AlpNetSystem'.

Exemple d'extrait d'information disponible (ici pour le bâtiment administratif communal)

L'outil est disponible depuis le site internet communal, rubrique « Les dernières News » (à droite). Les mises à jour sont régulières.

Pour la commission des travaux publics  
André FONTANNAZ, Président





© Studio Bonmaréot



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ

#### Contact

Municipalité de Vétroz  
Route de l'Abbaye 31  
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70  
Fax: 027 345 37 71

[administration@vetroz.ch](mailto:administration@vetroz.ch)  
[www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)

#### Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00 13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé

Fermé durant les jours fériés.